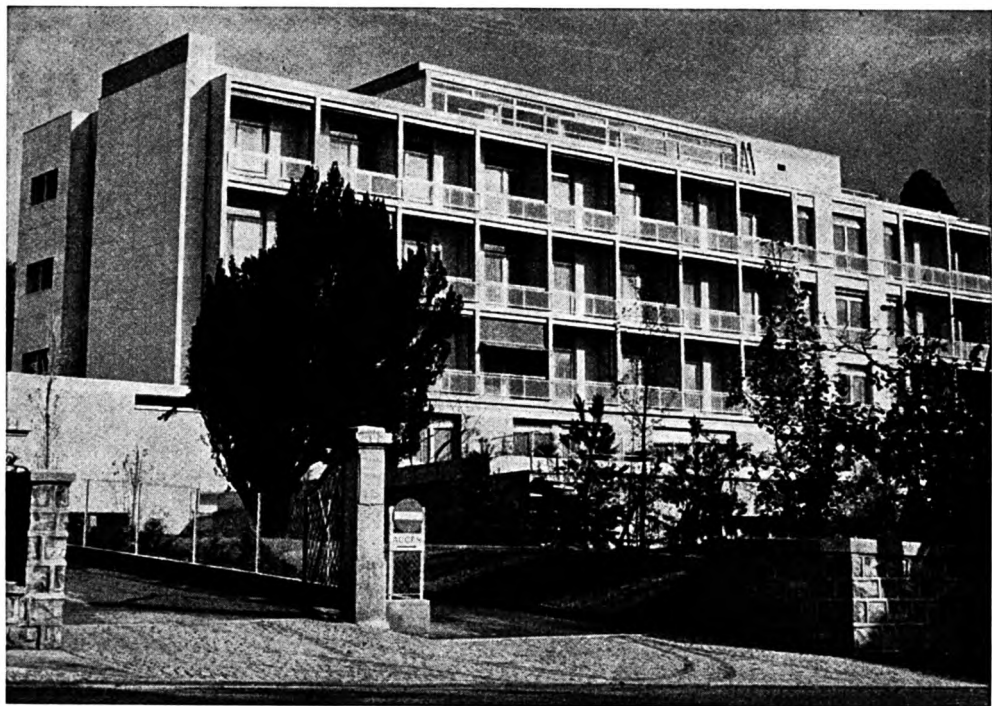


La Source



Le nouveau service hospitalier

Photo Kinette Hurni, Lausanne



72^e année

N° 6 Juin 1961

Abonnement

Prix : **10 fr.** par an. Le journal paraît mensuellement.
Changements d'adresse : 35 ct.
Rédactrice : Gertrude Augsburg.
Administration : La Source, av. Vinet 30, Lausanne.

Comptes de chèques

La Source, Ecole d'infirmières, Lausanne : II 165 30 (écolages, journal, insignes, livres de cours, etc.). Tél. 24 14 81.

Assurance collective de La Source, Lausanne : II 34 44. Tél. 24 14 81.

Association des infirmières de La Source, Lausanne : II 27 12 (cotisations, Retraites populaires. — M^{me} Emilie Hagen, caissière, Florimont 15, Lausanne). — Présidente : M^{me} Madelaine Schneider-Amiet, ch. de Villardin 20, Pully. Tél. 28 29 45.

Foyer Source-Croix-Rouge, Lausanne : II 10 15 (Bureau de placement, avenue Vinet 31). Directrice : M^{lle} I. Hack. Réception : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h. et de 15 à 17 h. Tél. 25 29 25.

Postes à pourvoir

Qui connaîtrait une jeune fille d'au moins 18 ans, désirant entrer comme élève assistante technique en radiologie à La Source ?

Le Dr Ramseyer aurait besoin, d'ici à quelques mois, d'une élève de plus. Veuillez vous adresser directement à lui.

Infirmière-directrice, dans la quarantaine, est cherchée par la Clinique et Maison de repos « Le Pré du Château », à Choulex/Genève. Convalescence, réadaptation, détente, campagne, vie familiale. Seize lits. Médecin-répondant : Dr André Vernet. S'adresser à M^{me} A.-R. Thomas-Faesch, directrice.

La Source. — Pour le début d'octobre, cinq infirmières d'étages et deux veilleuses. S'adresser à M^{lle} Augsburg.

Pour le 1^{er} septembre, une infirmière pour la salle d'opération.

ADRESSES

M^{lle} Hedi Eichenberger, Proctor Road, 4883, *Castro-Valley* (Californie).

M^{me} Marcelle Mayor-Penseyres, *Randa* (Valais).

M^{lle} Suzanne Hagi, La Source, *Lausanne*.

M^{lle} Marguerite Légeret, c/o M. Amez-Droz, av. du Pont 32, *Montreux*.

M^{lle} Christa Haenel, Washington Hospital, *Takoma Park*, Maryland, USA.

M^{me} Refardt-Sarasin, Fgb St-Alban 18, *Bâle*.

M^{lle} Yvonne Jaton, rue de Bourg 15, *Lausanne*, Institut Ellys.

M^{me} Esther Mange-Vouga, ch. de Bellerive 15, *Ouchy/Lausanne*.

M^{lle} Suzanne Mamin, Bêtesda Sykestue, *Storslett-Nordreisa*, Norvège.

M^{lle} Madeleine Magnin, Clinique La Manufacture, *Leysin*.

M^{me} Daisy Pampagnin-Chapuis, av. St-Lazare 44, *Montpellier* (Hérault).

M^{me} Antoinette Walthert-Pahud, Route de Saint-Cergue 41 bis, *Nyon*.

M^{lle} Berthe Ray, rue des Philosophes 4, *Yverdon*.

M^{me} Berthe Shutler-Dénéreaz, av. Vinet 31, *Lausanne*.

M^{lle} Violette Bonnet, av. de Chailly 13, *Lausanne*.

M^{me} Anne-Marie George-Golay, ch. des Diablerets 12, *Lausanne*.

JUIN

Le vert éclate partout ; on ne voit que lui : c'est la royauté de juin.

Quelques peintres ont affronté les résurrections printanières.

Rousseau, naguère, nous montrait deux ou trois buissons d'épine blanche, en vedette près d'un village que dégourdissent les premiers rayons d'avril. Au pied de la haie il hasardait les pousses d'une herbe nouvelle ; sur la face étonnée des mesures trempées encore des neiges d'antan, il jetait ces lumières audacieuses que nos yeux, mal désaccoutumés des tons froids de l'hiver ne rencontrent pas sans en être blessés.

Castan, un habile, risque volontiers dans les clairières, parmi les chênes au feuillage rouillé, de fraîches tiges que mars a gonflées ; et leur crudité va bien sous le fauve couvert du bois.

Mais je défie et Rousseau, et Castan, et Corot, et Français, et quiconque promène un pinceau sur la toile, je les mets au défi de nous restituer l'éclat de juin.

Ployé dans sa couleur unique : le vert, un vert absolu : juin, couronné d'herbes drues, terrasse, par la puissance de son unité même, quiconque essaie de se mesurer avec lui. Plus de fleurs aux arbres, juin les dédaigne. Les sainfoins qui montent, les sauges aux bleus épis, l'ancolie, l'œillet sauvage, n'ont pas encore déchiré leur fourreau ; la plante se dilate sous les ondées, elle voit les sèves, elle se réjouit de vivre, elle se prépare pour les fêtes de l'été, elle se recueille, dirait-on, plongée avec la nature entière au sein de ce vert énergique, expression austère et vaillante de la force qui étreint le monde et lui fait pousser son jet.

Ce vert-là paraît monotone aux citadins ; ils l'appellent trivial, et le trouvent ennuyeux. Nous autres, campagnards, sous son égalité sévère, nous devinons les mille nuances d'une gamme prolongée jusqu'à l'infini. Quand ce ne serait que le ton vif des prés, qu'on fauche et qu'on refauche en herbe ; quand il n'y aurait que les teintes diaprées des foins, hauts sur pied, dont les graminées ondulent sous le vent ; quand nos regards ne rencontreraient que les verges tendres de l'églantier, parmi les buissons résistants de l'aubépine ! Et la lumière blonde au travers des pampres ! Et les bleus reflets des grands blés, épais, solides, où se dressent çà et là de forts épis sveltes et fiers comme de jeunes filles ! Et cette nuit des forêts, avec ses profondeurs diverses ! Et les clartés ambrées qui glissent le soir sur le velours des coteaux !

Tout part d'un ton fondamental, tout y revient. Et tenez, s'il me fallait exprimer d'un mot l'éclat d'une telle beauté, j'en transporterais la splendeur dans l'ordre des sons, et, plaquant *l'accord parfait majeur*, à plein orchestre, sans préparation, sans solution, soutenu, vibrant, tel quel, je vous dirais : Voilà le mois de juin.

Au surplus, la règle du vert est une royauté austère ; les citadins en font fi, parce qu'ils en ont peur.

Telle heure se rencontre dans les campagnes (le mois de juin en est une), où je ne sais quelles sensations, d'une inexprimable gravité, nous montent au cœur. Elles émanent de l'harmonie absolue ; elles s'exhalent de l'unité parfaite qui, elle aussi, participe de l'infini. On ne s'en distrait point. Rien n'amuse la rêverie, rien ne trompe l'esprit. Il en va dans cette haute verdure comme dans la haute mer ; deux êtres seuls restent en présence : l'homme n'échappe pas plus à l'entrevue qu'il ne s'y soustrait, enveloppé de l'incommensurable azur des mers. Faites comme il vous plaira, un plus puissant que vous est devant vous.

VALÉRIE DE GASPARIN.

(*Mon Jura et le monde*)

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Notre nouvelle clinique

Dans le numéro de mai, nous avons annoncé l'ouverture de notre nouvelle division de 50 lits pour le 1^{er} octobre. Cette augmentation des lits entraîne la présence de 11 infirmières de plus. Une seule personne a répondu à notre appel ; aussi insistons-nous à nouveau auprès des Sourciennes pour leur dire que nous avons besoin à tout prix de leur aide.

C'est au moins 5 diplômées avec quelque expérience que nous voudrions voir s'annoncer à nous.

Sourciennes, réfléchissez aux problèmes posés par l'agrandissement de votre école et atténuez les soucis des responsables en prenant un des postes offerts. Nous ne vous demandons pas de consacrer votre vie à La Source, mais deux à trois ans, afin de maintenir une stabilité, ceci dans l'intérêt des élèves.

Au Dispensaire

Dès le 1^{er} avril, le D^r Pierre Perret assure la consultation d'oto-rhino-laryngologie à la place du D^r de Reynier qui, depuis treize ans, suivait avec intérêt et bonté les consultants de cette spécialité. Le D^r de Reynier reste attaché à La Source en conservant les cours d'anatomie-physiologie à nos élèves débutantes. Nous lui disons un chaud merci pour son activité généreuse au Dispensaire.

Le D^r Henri Jaccottet, spécialiste en médecine interne, a remplacé le D^r J.-R. Hofstetter en janvier ; depuis ce printemps, il partage avec lui les consultations de médecine interne, toujours très courues.

Nous prions les D^{rs} Perret et Jaccottet de croire à notre très grande reconnaissance pour leur aide désintéressée.

LES TROUBLES DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT

par le D^r ANDRÉ MULLER

Le problème des troubles de l'acquisition du langage chez l'enfant est un sujet très vaste qui ne saurait être exposé en quelques lignes. Contentons-nous d'effleurer quelques aspects de ces questions logopédiques, souvent fort complexes, dont chacun qui est appelé à s'occuper d'enfants en âge scolaire ou préscolaire — et notamment des infirmières — devrait avoir une idée.

Les statistiques montrent que l'âge moyen auquel un enfant normal prononce ses premiers mots s'établit à onze mois et demi, et que celui des toutes premières phrases est voisin de dix-huit mois et demi. L'âge du début du langage intelligible se situe entre deux et deux ans et demi, mais ce n'est que vers quatre ans que l'enfant possède une articulation nette et une syntaxe presque correcte.

Le développement du langage chez un enfant n'est pas un processus instinctif. Il dépend du développement neurologique et résulte de l'imitation et d'une fonction appétitive du langage. L'enfant doit toujours d'abord acquérir une maturation fonctionnelle périphérique et centrale lui permettant d'entendre et d'imiter exactement les sons, puis il apprendra progressivement à associer ces sons avec les objets et la pensée.

En présence d'un enfant dont le développement du langage ne se fait pas normalement ou tarde à se faire, la première question à se poser est celle de savoir si l'enfant entend normalement ou non. Par des épreuves pas toujours faciles à interpréter — épreuves psychogalvaniques, par exemple — on pourra se rendre compte dans les premiers mois si l'enfant possède des facultés auditives ou non, puis les examens au « peep-show » permettront dès la

troisième année de se faire une idée plus précise sur le degré auditif, enfin plus tard des courbes audiométriques donneront des résultats se rapprochant davantage de la réalité.

Si l'appareil de l'audition semble intact, on se demandera alors si son âge mental est normal et l'on procédera aux différents tests d'intelligence, verbaux et non verbaux qui permettront de fixer le coefficient de retard ou d'arriération mentale. En outre, on cherchera à établir le niveau effectif du langage qui s'écartera souvent du niveau mental, l'arriération mentale n'entrant pas seule en ligne de compte.

Il est des plus importants, durant les premières années, d'éviter des erreurs de diagnostic.

C'est ainsi que pour les enfants atteints de troubles du langage, l'étroite collaboration d'une équipe médicale est absolument nécessaire : l'Office médico-pédagogique, le neurologue et psychiatre travailleront de pair avec l'oto-rhino-laryngologue, le chirurgien maxillo-facial, le dentiste et le logopédiste.

En effet, en cas de division palatine (becs de lièvre, gueule de loup, etc.), les interventions chirurgicales doivent être entreprises très tôt et se faire aussi fonctionnellement que possible, la rééducation logopédique devant suivre de près le temps opératoire afin que le voile du palais devienne rapidement souple et musclé. Tout récemment, de nouvelles méthodes ont été mises au point qui consistent à appareiller dès la naissance les nouveau-nés atteints de division palatine au moyen d'une plaque palatine réglable — d'ailleurs bien tolérée — qui permet à l'enfant de téter presque normalement et de retarder d'un à deux mois le premier temps opératoire habituellement pratiqué au sixième mois et de le faire dans de meilleures conditions du fait d'une présentation plus favorable des bourgeons labiaux. Le temps de la réfection palatine que l'on effectuait au dix-huitième mois peut également être retardé de deux à trois mois grâce à cet appareillage. Ce sont là des perspectives intéressantes.

La tâche du logopédiste est grande et nécessite, outre des qualités de patience et de cœur, une intelligence vive, apte à

saisir la grande variété et la grande complexité des troubles du langage.

En effet, si l'on donne au terme de *langage* le sens restrictif de moyen d'expression de la pensée, on aura sur le plan oral des cas allant de l'audi-mutité et de la surdité verbale — ceci chez des sujets ayant une audition suffisante — au retard du langage plus ou moins prononcé et à l'agrammatisme. Sur le plan écrit, ces troubles du langage aboutissent à la dyslexie, à la dysorthographe ou à la dysgraphie. On entend par là un retard de développement atteignant un nombre impressionnant d'enfants d'âge scolaire auxquels il manque la possibilité de saisir la signification du langage symbolique. Cette infirmité d'ordre mental atteint des enfants aux quotients intellectuels même supérieurs. Malheureusement pour eux, le traitement intervient bien souvent trop tard, alors que les échecs scolaires ont déjà provoqué en eux des réactions caractérielles (psychoses, névroses).

Si maintenant nous envisageons les *troubles de la parole*, en gardant à ce terme le sens de débit verbal, nous trouvons les retards de parole aboutissant à la dyslexie universelle, avec substitution et carence fréquente de consonnes, et au bégaiement et au bredouillement. Il s'agit là d'une débilité motrice avec insuffisance linguispéculative s'accompagnant presque toujours de manifestations anxieuses et névrotiques donnant à la parole ce rythme haché et spastique bien connu.

De plus, à ces troubles du langage et de la parole, nous ajouterons les *troubles de l'articulation* proprement dits qui sont en général d'origine fonctionnelle, organique, anatomique ou qui peuvent survenir par imitation. Il s'agit de malposition de la langue, d'asymétrie maxillaire, de prognatisme ou d'insuffisance fonctionnelle du voile du palais. Le résultat en est des nasonnements divers, du ronflement nasal, du sigmatisme nasal, latéral ou interdental.

Très souvent nous avons affaire à des cas complexes qui présentent les caractéristiques de plusieurs des catégories décrites ci-dessus. A un retard de langage doublé d'un retard mental léger peut se superposer par exemple un trouble de l'articulation. Un

bégaïement peut aussi être accompagné d'un agrammatisme et d'une hypoacousie donnant un trouble d'articulation. L'ensemble du tableau neurologique moteur peut aussi influencer le débit, comme c'est le cas dans la maladie de Little.

Bref, nous avons là une infinité de cas différents qui nécessitent un dépistage déjà précoce dans la petite enfance et un traitement utile dans la période préscolaire, car c'est ainsi que nous pouvons activer une certaine maturation des centres du langage et éviter à bien des enfants une paresse linguistique qui fera inmanquablement d'eux des cancre scolaires.

Le traitement individuel est à la base de la rééducation logopédique, il repose sur un excellent contact affectif avec l'enfant et est évidemment très absorbant pour le logopédiste. Le but final du traitement est de permettre à l'enfant de réintégrer les classes normales, après avoir passé éventuellement un certain nombre de mois dans une classe spéciale, et d'arriver ainsi à se débrouiller sur le plan professionnel sans que ces défauts créent en lui des complexes qui l'empêcheront de s'épanouir.

Pratiquement, sur le plan vaudois, grâce au travail acharné de quelques pionniers de la logopédie, nous sommes parvenus à constituer en 1958 un excellent instrument de travail, en l'occurrence la *Clinique logopédique* ou *Home des Hirondelles*, sise à Lausanne au chemin de la Batelière, près de l'avenue de Cour. Il s'agit d'une institution privée qui bénéficie de l'appui de Pro Infirmis, de l'Etat et de la Commune de Lausanne. Appelée à rendre de grands services, cette institution purement logopédique est la seule de son genre en Suisse romande. Elle possède un internat (15 lits), élément indispensable pour l'observation et la rééducation des cas sévères de troubles du langage. Outre l'internat, il existe une division d'élèves externes habitant Lausanne ou logés dans des familles lausannoises et un service de traitements ambulatoires.

A titre indicatif, durant l'année 1960, 39 enfants ont été soignés en internat, 51 en externat et 91 en traitement ambulatoire.

La durée moyenne des traitements a été de l'ordre de quatre à cinq mois.

JOURNÉE DE LA SOURCE

15 juin 1961, au Palais de Beaulieu, Lausanne

PROGRAMME

- 9 h. Ouverture : Cantique, méditation et prière.
- 9 h. 15 Heure de l'Association : causerie de M^{lle} YVONNE HENTSCH sur le Congrès international des infirmières à Melbourne.
- 10 h. 15 Conférence de M. le D^r PIERRE DESBAILLETS, de Lausanne :
« Les examens cardio-vasculaires fonctionnels. »
- 11 h. 15 Conférence de M. le D^r ALOYS WERNER, chargé de cours à la Faculté de médecine de l'Université de Genève :
« L'infirmière et les traumatisés crânio-cérébraux. »
- 12 h. 15 Dîner au Grand Restaurant.

Cérémonie de remise des diplômes

- 14 h. 15 Bienvenue — Appel des jubilaires
Chœur des élèves
Culte de M. le pasteur MAX HELD, de Neuchâtel
Chant de l'assemblée
Allocution de M. le professeur D^r J.-J. MOZER, membre du Conseil
Remise des diplômes
Allocution de M. le D^r J.-D. BUFFAT, président du Conseil
Chœur des élèves
Prière
Chant de l'assemblée
- 16 h. 15 Thé, auquel chacun est cordialement invité.

Comme l'an dernier, le repas de midi sera servi par le restaurateur du Comptoir. Prix : 6 fr. 70, service compris. Les inscriptions se font uniquement par versement préalable au compte de chèques II. 165 30, Ecole d'infirmières La Source, Lausanne. Dernier délai : 10 juin. **Gardez soigneusement le récépissé** ; il tiendra lieu de carte d'entrée au Grand Restaurant.

LE VAL-DE-GRACE

(Suite)

L'école d'application, ses grands maîtres

Si la mystique a changé au cours des siècles, le Val-de-Grâce a conservé sa mission, son caractère d'asile du salut au service de la science et de l'humanité.

L'Ecole du Val-de-Grâce fut construite sur l'emplacement des anciens communs du monastère dont on respecta le château d'eau, dans la cour Broussais.

Elle s'ouvrit en 1851 ; commencée sous le patronage du baron Desgenettes et de Dominique Larrey ; rendue illustre par ses professeurs Maillot, Villemin, A. Laveran et H. Vincent ; de réputation mondiale par les découvertes qui s'y firent dans le domaine de l'hygiène, de l'épidémiologie, de la bactériologie, de la séro- et de la vaccinothérapie, cette école fut citée à l'ordre de l'Armée en 1922 et en 1951 ! C'est d'elle que sont sorties de nombreuses promotions de médecins et de pharmaciens militaires qui sont allés porter sur les champs de bataille de l'Europe et sur les théâtres d'opération en Afrique du Nord, au Levant, en Extrême-Orient, l'enseignement scientifique et les leçons morales qu'ils y avaient reçus.

Les tables mortuaires du cloître du Val-de-Grâce rappellent le souvenir des officiers du Corps de Santé militaires, tués au combat ou morts de maladies contagieuses au cours des campagnes depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

François-Joseph Broussais fut nommé professeur en second au Val-de-Grâce, en 1814. Il exposa le principe de la médecine physiologique et le rôle principal de l'inflammation. Très éloquent et fougueux, il fut surnommé le « Danton de la médecine ». Mais les théories de Broussais furent démontrées fausses par la logique de son compatriote Laënnec, qui opposa à la physiologie de Broussais sa méthode anatomo-clinique qui l'emporta.

Broussais n'en fut pas moins un grand clinicien et sa statue se trouve dans la cour d'honneur de l'Ecole du Val-de-Grâce.

François-Clément Maillot sut reconnaître, à vingt-six ans, par la seule observation clinique, les différentes sortes de paludisme. Il devint professeur de clinique médicale au Val-de-Grâce en 1850.

Mais la découverte de l'hématozoaire sanguicole fut faite par *Laveran*, en 1880. Maillot codifia les principes de la lutte contre les piqûres de moustiques, les mesures d'assainissement des régions palustres et régla l'usage de la quinine à titre curatif et préventif.

Il reçut le prix Nobel de médecine en 1907.

A. Laveran fut nommé professeur agrégé au Val-de-Grâce et reçut la chaire des maladies et épidémies des armées qu'avait inaugurée son père, directeur du Val-de-Grâce en 1872.

Son nom rejoint celui de Maillot, dont la participation fut si grande lors de la conquête de l'Algérie ; sans les directives thérapeutiques et prophylactiques de ces deux médecins, la poursuite de la colonisation n'aurait pas été possible.

Jean-Antoine Villemin devint, en 1863, professeur agrégé du Val-de-Grâce. Avant la découverte du bacille de Koch, il démontrait la réalité et l'inoculabilité du virus tuberculeux.

Si Maillot et Laveran ont pu rendre possible la lutte contre le paludisme, *Vaillard*, par la sérothérapie antitétanique, a sauvé un nombre incalculable de vies humaines.

Vaillard entra comme professeur au Val-de-Grâce en 1883 et fit partie des éminents élèves que Pasteur groupa autour de lui. Avec *Dopter*, il prit une grande part à la découverte et à l'application du sérum antitoxique contre le tétanos.

L'application et les effets de la vaccination antityphoparatyphoïdique pendant la Grande Guerre sont l'œuvre du médecin-général *Hyacinthe Vincent*. Pour la première fois dans l'histoire des guerres, la situation épidémiologique, jadis si effroyable est renversée. « On peut estimer, écrivait Vincent en 1917, que, sans la vaccination, le nombre des cas de maladies typhoïdes aurait dépassé le million et celui des décès plus de 150 000. »

Pendant cette guerre, fait sans précédent, le nombre des victimes par armes à feu est sept fois plus élevé que le chiffre des morts par maladie !

Les noms de Vaillard et Vincent sont associés, sérum antitétanique et vaccin antityphoïdique ont triomphé, au plus âpre d'un grand conflit, de la maladie et de la mort !

Charles Dopter découvrit le sérum antiméningococcique, *Ernest Saquépée* étudia les intoxications alimentaires et *Christian Zoeller* s'intéressa aux anatoxines de Ramon. Il appliqua, à la collectivité militaire, les bienfaits des vaccinations associées. En 1936, le TAB-DT, vaccination triple, fut rendue obligatoire dans l'armée française, puis dans l'armée suisse qui utilisa le sérum français !

Zoeller, se basant sur la théorie de la réactivité, démontra la nécessité des injections de rappel.

Voici les principaux faits, les belles découvertes et les noms de ceux qui illustrent l'anthologie médicale de l'École du Val-de-Grâce.

Quelques mots encore, en fin d'article, pour rappeler quelques précurseurs, ces hommes oubliés, parfois obscurs, morts trop jeunes ou qui n'ont pas reconnu, à temps, l'importance de leur découverte ! Ils n'en sont pas moins des maîtres d'œuvre, qui ont eu une idée géniale. C'est eux qui l'ont eue, bien avant qu'elle ait porté tous ses fruits.

L'histoire de la médecine militaire nous apprend quels ont été les débuts des secours sanitaires :

Des clauses d'ordre humanitaire figurent dans plusieurs conventions, au XVI^e siècle déjà.

Henri IV et *Sully* ont eu l'honneur de poser les premiers principes de l'organisation du service de santé en campagne.

A son tour, *Louis XIV* montra de la sollicitude pour la santé de ses troupes ; il y fut aidé par le ministre de la guerre, *Michel Le Tellier* et son fils *Louvois*. Ils créèrent des hôpitaux ambulants qui suivaient les armées et des hôpitaux fixes dans les places voisines de la frontière.

La Croix-Rouge peut revendiquer en *Louvois* un précurseur. Il savait qu'on augmente le courage des soldats en les disputant à la gangrène des plaies comme à la fièvre typhoïde. Le soldat se sent rassuré à la pensée qu'on le ramassera sur le champ de bataille, que le sanitaire est là, tout près de lui ! C'est *Louvois* qui fit commencer la construction de l'Hôtel des Invalides, en 1670. Cet édifice, l'un des plus beaux de Paris, remplaça la maison de la Charité chrétienne, élevée par *Henri IV* « pour les pauvres gentilshommes et soldats estropiés ».

L'acte de 1743, habituellement rattaché à la bataille de *Dettingen*, est un modèle par la précision de ses stipulations humanitaires.

Percy, en 1800, s'inquiète de l'incurie de l'administration d'alors :

« On croirait qu'un malade, un blessé cesse d'être un homme, quand il ne peut plus être un soldat ! »

Peu avant *Dunant*, en 1861, deux apologistes de l'idée de neutralité des malades et blessés de guerre avaient élevé la voix en leur faveur, ce furent *Palascino*, de Naples et *H. Arrault*, pharmacien français.

Il existe souvent, dans l'histoire des découvertes scientifiques, un heureux hasard comme celui qui mit *Fleming* sur la voie de sa grande découverte ; mais il est intéressant de constater qu'il existe aussi, dans cette histoire, des précurseurs qui ont vu juste, qui ont eu l'idée préconçue,

mais qui n'ont pas eu la possibilité de faire triompher leur hypothèse, de mener à bien leurs recherches, d'imposer leur découverte.

L'histoire nous apprend que *Pasteur*, en 1877, avait remarqué la concurrence vitale entre certaines bactéries aérobies non pathogènes et les staphylocoques de l'anthrax, dont elles arrêtent le développement.

Vaudremer étudia, à l'Institut Pasteur dès 1892, l'action de l'*Aspergillus fumigatus* sur le bacille de la tuberculose. *Gosio* découvrit en 1896 le *penicillium brevicompactum* ; il signala son activité efficace contre la bactérie charbonneuse.

Enfin, vérifiant les idées du professeur Roux, de Lyon, le jeune médecin militaire français, *Ernest Duchesne* soutint, en 1897, sa thèse de doctorat sur l'étude de la concurrence vitale chez les micro-organismes, véritable antagonisme entre les moisissures et les microbes.

C'est ainsi que Duchesne fut le précurseur de la découverte de l'action antibiotique du *penicillium* dont il avait entrevu les applications thérapeutiques. Hélas, après sa thèse, pressé par les nécessités de la carrière de médecin militaire, il ne put poursuivre ses recherches et il abandonna le laboratoire pour la vie de garnison.

Mais en 1907 déjà, il fut arrêté par la maladie et mourut âgé de 38 ans.

Sa thèse tomba dans l'oubli jusqu'en 1949 ; elle fit alors l'objet d'une présentation à l'Académie de médecine de Paris, où fut rendu un solennel hommage à Ernest Duchesne.

CONCLUSIONS

La visite du Val-de-Grâce sous l'experte et l'intéressante direction de feu le médecin-colonel Hassenforder ; l'étude des bâtiments, une promenade et le repos dans le calme des jardins qui donnent un recul suffisant pour juger de l'effet majestueux de l'église et pour se laisser pénétrer par les souvenirs du passé ; les conférences magistrales que deux professeurs du Val-de-Grâce, les colonels Talbot et Favre, ont données aux officiers du Service de Santé à Berne, sont autant de faits qui m'inspirent un double sentiment d'admiration et de respect : admiration pour ce qui est la monumentale expression de reconnaissance d'une reine de France ; respect pour l'Ecole militaire qui, depuis plus d'un siècle, œuvre uniquement pour le mieux-être des soldats et de l'humanité tout entière.

D^r HENRI PERRET.

L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DE LA SOURCE EN 1960

Extraits du rapport de la présidente

Depuis la dernière assemblée générale, le 23 avril 1960, notre Association a vécu comme on dit que vivent les peuples heureux, c'est-à-dire sans histoire. Ce qui ne veut pas dire que l'Association a regardé passivement passer le temps : bien au contraire. Ses multiples activités se sont poursuivies dans un climat favorable et une atmosphère d'harmonie, très appréciés par votre présidente qui n'a trouvé autour d'elle que bonne volonté et loyale collaboration. A part les problèmes de l'ASID, qui, espérons-le, trouveront une bonne solution d'ici une année, nous n'avons pas eu de trop gros soucis et nous avons pu travailler normalement, ce dont nous sommes très reconnaissantes.

L'effectif de notre association n'a presque pas varié depuis l'an dernier : augmentation de 3 personnes !

Membres Source et ASID	438
Membres Source	631
Total	<u>1069</u>

Le Comité central s'est réuni huit fois au Foyer, dont une fois avec le Comité de la section de Lausanne pour entendre en fin de soirée les récits de voyage de M^{lle} Augsburgers à Londres, une autre fois, sous forme « élargie » pour discuter des projets de l'ASID avec nos déléguées et suppléantes, les anciennes présidentes et des directrices de services hospitaliers ; ce matin même, enfin, le Comité central a eu une séance avec les présidentes de sections.

Les membres du comité sont très fidèles aux séances et y prennent une part très active. Ces dames ont à cœur de discuter et d'examiner à fond chaque question et chaque situation malgré la fatigue à la fin d'une longue journée. Il n'y a pas eu de mutation durant l'année mais le Comité central s'est adjoint M^{lle} Nelly Mercier comme membre consultatif, représentante du Groupement vaudois des infirmières (GVI).

Entraide. Cette année, grâce à des dons particulièrement nombreux, plus de 6100 fr. ont été versés, sous formes diverses à titre d'entraide à des

Sourciennes (environ 120 infirmières). Que toutes les personnes généreuses qui contribuent à alimenter notre caisse soient chaleureusement remerciées et qu'elles soient assurées qu'il est fait le meilleur usage de leurs dons.

Comme dans le passé, M^{lle} Augsburgers a complété nos prestations au moyen des fonds dont elle a la garde (Lit de l'infirmière, fonds de prévoyance de La Source) ; nous lui en sommes très reconnaissantes, ainsi qu'à la Croix-Rouge qui verse une pension régulière à dix Sourciennes. Malgré tout, il y a actuellement beaucoup d'infirmières âgées qui ont grand-peine à nouer les deux bouts : elles ont travaillé au temps où les salaires étaient dérisoires et les assurances fort peu de chose.

Ecole. Les relations que nous entretenons avec l'Ecole sont toujours excellentes et nous nous entraisons mutuellement chaque fois que faire se peut. L'Association a applaudi à la réalisation de la nouvelle Clinique, avec ses installations dernier cri, heureuse de voir que les conditions dans lesquelles les malades sont soignés et dans lesquelles les élèves font leurs études sont toujours meilleures. Elle a appris avec plaisir qu'une salle de culte pour les infirmières a été aménagée au rez-de-chaussée de la maison des élèves, moderne et originale, compte tenu du peu d'espace disponible. L'Association a décidé d'offrir un don de 1000 fr. comme participation aux frais d'ameublement de ce local.

L'Association participe toujours à l'organisation de la *Journée de La Source* et apprécie beaucoup la place qui lui est faite : elle dispose de la première heure de la matinée. En 1960, M^{lle} M. Baechtold a bien voulu faire un exposé sur quelques aspects du nursing américain. Le travail pratique a été grandement facilité par le fait que le dîner et le thé ont été servis par un restaurateur : les dames dévouées de la section de Lausanne ont enfin, une fois, pu se mettre à table avec leurs amies, sans trop de soucis !

Conformément à un article de nos statuts, nous continuons à nous intéresser à la formation et au perfectionnement professionnels des infirmières et nous avons versé des *subsides* pour l'achat de livres ou de matériel d'études.

L'année dernière vous aviez approuvé la suggestion d'organiser un *concours* pour les stagiaires et les jeunes diplômées. Il y a eu quelque retard dans l'exécution de ce projet, mais vous avez lu dans le Journal de février quels étaient les sujets proposés et à quelles conditions.

Remercions en passant la *rédaction du Journal de La Source* qui nous fait toujours place dans ses colonnes et nous rend ainsi un précieux ser-

vice. Le bureau de l'École met aussi beaucoup de gentillesse à multicopier pour nous textes et lettres, ce qui nous facilite bien des choses.

Sections. Faisons un petit tour d'horizon et voyons un peu ce qui se passe dans nos sections.

Lausanne. Présidente : M^{lle} E. Panchaud. La section se spécialise dans les voyages : c'est à Ronchamp qu'un grand car a emmené (sous la pluie) une quarantaine de Sourciennes qui ont eu le plus grand plaisir à visiter la curieuse église construite par Le Corbusier. Au retour un petit arrêt à Héricourt a réveillé de vieux souvenirs ! L'Amicale réunit une fois par mois, l'après-midi, au Foyer, des dames qui sont heureuses de passer ensemble un bon moment. Parfois une causerie apporte un sujet nouveau de conversation.

Genève. Présidente : M^{lle} M. Pulfer. La séance la mieux fréquentée est la fête de Noël ; deux conférences ont réuni dans le salon de M^{lle} Fuchs d'attentives auditrices dans une atmosphère très sympathique, et une rencontre en janvier a permis d'intéressants échanges de vue. M^{lle} Fuchs reçoit chez elle un groupe d'anciennes très fidèles.

Vevey-Montreux. Présidente : M^{lle} Althaus. La section dite de la Riviera a fait alterner fondues, lotos, rencontres amicales et promenade en car à Lausanne pour visiter la nouvelle Clinique de La Source. Malheureusement, M^{lle} Althaus, trop chargée, a donné sa démission de présidente. Nous tenons à la remercier ici pour tout ce qu'elle a fait, dans des circonstances parfois difficiles, pour l'Association, et pour son dévouement envers les Sourciennes de sa région.

Neuchâtel. Présidente : M^{me} A. Béguin-Béatrix. Malgré des occupations très absorbantes, M^{me} Béguin réussit à maintenir un solide lien entre les Sourciennes et s'efforce d'organiser des rencontres où celles du Haut et du Bas peuvent se retrouver. En dehors des séances, que de travail précieux accompli en faveur de nos infirmières âgées ou malades !

Yverdon. Présidente : M^{me} Nicodet-Fornallaz. On note 14 à 16 présences aux séances agrémentées d'une causerie, qui ont lieu chez la présidente. Le goût du voyage sévit aussi dans la capitale du Nord : le 9 décembre, visite... de la nouvelle Clinique de La Source, en train de devenir l'attraction n° 1.

Berne. Présidente : M^{me} F. Bolliger-Robert. Les Bernoises (il faut bien leur laisser le temps), n'ont pas encore visité la Clinique, mais le projet est dans l'air ! Elles se réunissent souvent chez l'une ou l'autre de ces

dames et font des voyages sans fatigue, en regardant des clichés en couleurs : Rome, les Indes, Ceylan, retour par le Lessouto. En avril 1960, M^{lle} Steuri a encore pu assister à une rencontre.

Zurich. Présidente : M^{me} A. Bertschi-Ruchat. Il semble que plus la section est petite et éloignée, plus les séances sont nombreuses : huit en 1960, c'est le record avec Berne ! Et les Zurichoises sont courageuses : même une température de -16° ne les rebute pas. La présence de Sourciennes venues des bords du lac de Constance, de Saint-Gall, de Winterthour montre combien ce centre de rencontre est apprécié. Cette section vient de fêter son dixième anniversaire et nous l'en félicitons !

Leysin. Présidente : M^{me} Wasserfallen-Rollier. La section de Leysin, après avoir rendu d'innombrables services, soit à des infirmières malades, soit à des soignantes, a vu diminuer le nombre de ses membres en raison des changements survenus dans la station. Un regroupement des Sourciennes de la région s'imposait. Une séance organisée à Aigle a réuni 31 personnes, venues de Villars, Gryon, Bex, Leysin, Aigle, Villeneuve, Monthey, Saint-Maurice. Après un échange de vues, il a été décidé de créer une section à Aigle (mais de garder un point d'appui à Leysin), appelée section d'Aigle-Leysin, présidée par M^{me} Arlette Schneider-Gentil. M^{me} Wasserfallen-Rollier reste dans le comité et continuera à s'occuper de Leysin. Au moment où cette nouvelle organisation entre en vigueur, nous tenons à dire à la section de Leysin et à tous ses anciens membres combien nous leur sommes reconnaissants pour le travail patient et fidèle accompli pendant quarante ans ! De nombreuses Sourciennes gardent au cœur le précieux souvenir de l'amitié qui leur a été témoignée, surtout dans un temps d'épreuves.

Et souhaitons bonne route à la section d'Aigle-Leysin !

Paris. L'Amicale de Paris se réunit régulièrement et de gentilles cartes postales portant beaucoup de noms nous arrivent. La présidente, M^{me} Schneider-Kropf, ayant changé de domicile (Genève), c'est M^{me} Pfitzinger-Mange qui a bien voulu reprendre la charge. Le lien entre les Sourciennes de Paris est maintenu solide, et pour l'Association, c'est très précieux d'avoir un contact avec elles. Un grand merci à la présidente sortante pour tout ce qu'elle a fait pendant de nombreuses années et bon courage à la nouvelle présidente, que nous assurons de notre appui.

Et voilà notre petit voyage terminé. Nous éprouvons une immense gratitude envers ces Sourciennes qui se donnent tant de peine pour entourer des isolées, visiter des malades, venir en aide à celles qui en ont besoin

et qui organisent de nombreuses rencontres (au total 57 sans compter les séances de comité !).

Foyer. M^{lle} Huguenin, la dévouée présidente du Foyer a présenté son rapport annuel. Nous sommes très heureuses que le Foyer marche si bien et réponde vraiment à ce que ces dames désiraient avoir : un Home où elles soient très libres, tout en bénéficiant des avantages de la vie commune. Elles apprécient en particulier beaucoup de pouvoir faire chacune la cuisine à son idée. M^{lle} Hack, la directrice, entretient ce ménage à la perfection et y fait régner une harmonie qui est très bienfaisante. Comme nous avons entendu, au cours de l'année, exprimer par des Sourciennes du dehors, le regret que ce ne soit pas un Home dans le sens d'une maison de retraite avec pension et entretien complet pour infirmières âgées, nous nous permettons de répondre à ces remarques : avant de procéder à l'organisation actuelle, le Comité a pris de nombreuses informations, tant auprès des Sourciennes susceptibles de devenir les hôtes du Foyer qu'auprès de personnes compétentes dans le domaine hôtelier. Il est apparu clairement que pour faire marcher une maison de retraite, avec le personnel et les charges que cela comporte, il faut au moins 12 à 15 pensionnaires payant une pension normale. Or, il n'y avait pas un nombre suffisant d'infirmières dans cette situation-là qui aient pu ou voulu venir habiter Lausanne. D'autre part, le capital à investir au départ aurait été beaucoup plus élevé que celui dont nous disposions. C'est la formule actuelle du Foyer qui a semblé la bonne : elle peut être modifiée si le besoin s'en fait sentir vraiment et si les circonstances changent. D'autre part, le comité examine avec soin chaque cas particulier et une solution peut se trouver.

Le bureau de placement continue à rendre de grands services et marche de façon très satisfaisante.

Finances. L'état de nos finances est très bon, notre situation tout à fait saine, et nous tenons à féliciter notre trésorière M^{me} Hagen qui veille avec sollicitude et compétence sur notre caisse. Le montant de notre fortune varie passablement d'une année à l'autre : le total des cotisations est assez stable, mais les dons et legs sont imprévisibles (ce sont d'heureuses surprises). Les dépenses aussi sont différentes selon les circonstances. Le fonds du Home augmente peu à peu, il n'y a pas eu de prélèvement cette année.

Autres groupements. Nos relations avec d'autres groupements féminins continuent à être intéressantes, quoique nous ayons de la peine à

trouver les Sourciennes qui aient le temps de nous représenter là où nous sommes convoquées. Heureusement, en 1960, la Fédération des Femmes protestantes a tenu son assemblée annuelle à Lausanne, ce qui a permis à plusieurs d'entre nous d'y prendre part. Nous avons salué avec joie la nomination au Comité central de la Fédération d'une de nos amies, ancienne élève externe de La Source, M^{lle} Antoinette Borle. Le Cartel vaudois des Associations féminines a changé de nom : il est devenu le « Centre de liaison des Associations féminines vaudoises ».

Nous sommes aussi en contact avec le Groupement vaudois des infirmières (GVI), l'Union des sociétés féminines lausannoises, l'Habitation féminine et la Commission des coopératrices.

ASID. La seconde partie de notre assemblée générale est entièrement consacrée aux projets de l'ASID. C'est un très gros souci pour votre comité ; il s'agit de ne pas faire fausse route à un tournant aussi « épinglé à cheveux » que celui qui se présente à nous. Nous avons une double opération à faire mentalement : examiner ce qui est dans l'intérêt général des infirmières, en pensant à la génération montante et à l'avenir de la profession, et d'autre part, nous avons le devoir de préserver les intérêts de l'Association des infirmières de La Source, afin de ne pas trahir la confiance de nos membres et de continuer à faire honneur à nos engagements.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier toutes les Sourciennes qui ont travaillé pour leur Association et qui l'ont soutenue durant l'année écoulée, le Comité central, les présidentes des sections et leurs comités, nos déléguées à l'ASID et au GVI, toutes celles qui ont rendu des services d'une façon ou d'une autre, nos généreuses donatrices. Avec autant de dévouement autour de nous, nous regardons en arrière avec reconnaissance et vers l'avenir avec confiance.

M. SCHNEITER-AMIET, présidente.

RÉUNIONS DE SOURCIENNES

LA SOURCE, 5 mai. — Pourquoi les Sourciennes de Lausanne ne sont-elles pas venues plus nombreuses à La Source ce « premier vendredi » ? C'est dommage ; elles se sont privées d'un réel plaisir.

Par sa causerie sur M^{me} de Gasparin, M^{me} Ph. Daulte sut captiver son auditoire d'un bout à l'autre. Dans une étude fouillée, par un langage

vivant, une sympathie communicative, la conférencière a évoqué devant nous, de façon magistrale, la vie si riche de la comtesse de Gasparin, née Valérie Boissier.

Vie intéressante s'il en fut. La jeune Valérie, très douée, fit des études inaccoutumées pour une jeune fille de son époque : sciences, littérature, musique, furent ses branches préférées. Élève de Liszt à Paris, elle charma ses auditeurs lors de concerts bénévoles au profit de bonnes œuvres.

Son violon d'Ingres fut d'écrire. Elle commença très jeune, et ses récits furent appréciés à l'époque. Sous le pseudonyme d'Antoine Goru, elle fit paraître son premier livre : « Deux nouvelles. »

Quoique privée d'enfants, son union avec le comte de Gasparin fut très heureuse. Ces deux natures d'élite, aimant la campagne, les arbres et les fleurs, préférèrent bientôt le domaine familial de Valeyres à l'élégant appartement de Paris. Entourés d'amis, de neveux et nièces, ils faisaient des randonnées dans le Jura.

M^{me} de Gasparin, chrétienne pratiquante ayant en horreur le formalisme et la contrainte, eut l'idée d'une école de gardes-malades libres et sans uniforme, par opposition à l'Institution des diaconesses de Saint-Loup, soutenue par des membres de sa famille. C'est comme fondatrice de La Source que nous en avons surtout entendu parler. Néanmoins, il vaut la peine de faire la connaissance de la femme et de l'écrivain (lire « Juin » au début de ce numéro). Celles que cela intéresse peuvent s'adresser à la Bibliothèque de l'École, riche en œuvres de M^{me} de Gasparin.

Merci à M^{me} Daulte d'avoir éveillé en nous une sympathie très vive pour la femme supérieure et d'avant-garde que fut la comtesse de Gasparin.

A. S.

GENÈVE, 25 avril. — Une vingtaine de Sourciennes, dont quelques stagiaires, se sont retrouvées chez M^{lles} Fuchs et Dugerdil pour entendre un exposé de M. Bevand sur « La main tendue ». L'idée de laquelle toute cette organisation est partie, la façon dont ce service permanent marche, sa création et son développement dans d'autres pays d'abord, puis dans d'autres grandes villes de Suisse et enfin à Genève, tout cela éveilla notre intérêt.

16 mai. — Nouvelle réunion, mais cette fois pour une soirée d'information sur les projets de statuts de l'ASID.

Il est vraiment très regrettable que nous n'ayons été qu'un petit groupe et que les jeunes n'aient pas pris à cœur de « sacrifier » cette soirée pour venir se documenter. M^{lle} Bergier avait eu la gentillesse d'accepter de se joindre à nous, et présida la soirée en nous entretenant des origines

de l'ASID et de la nécessité d'une réorganisation. M^{me} Madelaine Schneider-Amiet nous donna quelques renseignements sur les points qui doivent encore être étudiés par le Comité central de l'association « Source ».

La soirée se termina par le traditionnel et bon thé de M^{lles} Fuchs et Dugerdil, accompagné de délicieux biscuits « home made ».

Etaient présentes à l'une ou l'autre des séances, M^{mes} et M^{lles} M. Schneider-Amiet, L. Bergier, M. Fuchs, M. Dugerdil, M. Pulfer, M. Beck, J. Dufour, M. Gardiol, E. Schneider-Kropf, A. Faessler-Spiro, L. Greiler-Sueur, R. Avvanzino-Berney, C. Turlin-Daenzer, F. Tischhauser, H. Schneider, S. Reguin, O. de Stoutz-Heinzelmann, N. Vautravers-Weber, Y. Quadri-Jacquard, J. Amiguet, B. Huber, J. Margot, J.-M. Paris, Y. Binggeli, J. Ferrier, G. Banderet, R. Fuhrer-Valencien, G. Heitzmann-Feller, H. Imbert, R. Favre, A. Lecoultre, D. Dupraz, M. Roggen, R. Barbey-Lässlé, M. Baumgartner-Sangleraz, V. Charrière-Delay, M.-M. Guhl-Biedermann, A. Beyeler, E. Lacroix-Kohler, M. Meylan.

BERNE, 4 mai. — Soirée charmante et bien ordonnée chez M^{me} R. Sayer-Bégert, qui nous reçoit d'une façon exquise. M^{me} Sayer a prié M. Steffen, guide à l'Agence Danzas, de nous raconter ses voyages annuels en Egypte et en Palestine. Les clichés projetés sont enchanteurs et émouvants. Très vite, le conférencier sait nous faire partager son amour des vieilles pierres et du pays de la promesse.

Sont présentes M^{mes} Bolliger-Robert, Y. Bovey-Schüpbach, I. Wyder-Bettex, F. Wenger-Margot, D. Studer-Moser, L. Rinderknecht-Huber, E. Herzig-Pradervand, L. Muller-Pradervand, E. Klainguti-Berger, J. Guignard-Ryser.

ZURICH, 14 avril. — Le groupe des Sourciennes de Zurich jouit d'une charmante hospitalité chez M^{me} Mousson-Biedermann et envoie ses bons souvenirs à La Source. M^{mes} et M^{lles} E. Saameli-Courvoisier, M. Metzger, N. Spinnler-Hausammann, F. Michelsen-d'Orelli, E. Klein-Schroeder, H. Ernst, A. Bertschi-Ruchat, F. Schellenbaum, M. Bourqui-Pingoud, M. Knecht-Hedinger, R. Burckhardt-Tomasini.

PARIS, 7 mai. — Réunies au Foyer de la Croix-Rouge française, les Sourciennes de Paris entendent avec intérêt M^{lle} Marie-Louise Félix, rentrée récemment du Congo. M^{mes} et M^{lles} A. Pfitzinger-Mange, A. Gay-Crosier, G. Rolls-Giorgiovich, E. Noverraz-Payot, E. Gardiol, J. Petermann, G. Esquier-Doelker, M. Beney, E. Michet, F. Dubost-Vasserot, J. Vannotti.

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Il est multiple, vaste et sans cesse recommencé. Mais il n'est pas sans solution puisque chaque petit effort, chaque franc, chaque geste charitable soulage un peu de cette immense misère.

Vous qui soignez, vous aurez eu peut-être l'occasion de vous rendre compte à quel point il est difficile d'aider un réfugié à s'adapter à la vie d'un de nos centres hospitaliers. Le réfugié a déjà perdu, une fois, ou plusieurs fois au cours de son existence, le contact avec son milieu habituel. Il est déraciné. Il est égaré dans un monde étranger. Il ressent dramatiquement son isolement en cas d'hospitalisation. Pour cette raison, l'Aide suisse aux réfugiés espère pouvoir ouvrir deux dispensaires en Suisse, pour les sans-patrie âgés ou malades accueillis dans le pays, afin qu'ils soient parmi leurs semblables, avec leurs frères d'infortune, et non dans un cadre nouveau et dans un milieu étranger.

C'est là une des tâches que s'est assignées l'Aide suisse à l'étranger ; c'est un de ses objectifs, un de ses devoirs. Ne manquez pas — nous vous en prions — de soutenir cet effort, si l'occasion s'en présente. L'Aide aux réfugiés vous en remercie du fond du cœur.

RENÉE SENN.

FAIRE-PART

MARIAGES. — M^{lle} *Jacqueline Gottraux* et M. Walter Bischoff, le 20 mai, à Epalinges. — M^{lle} *Eliane Sommer* et M. Jean-Jaques Perreten, le 18 mai, à Nyon. — M^{lle} *Micheline Jaquier* et M. Jean-Pierre Mollinet, le 27 mai, à Clarens. — M^{lle} *Yvette Pillonel* et M. Ronald Geisser.

NAISSANCES. — Fabienne, fille de M^{me} *Dory Jordan-Bigler*, le 30 avril, à Berne. — Christian-François, fils de M^{me} *Eliane Félix-Stucky*, le 13 mai, à Vevey. — François-Daniel, fils de M^{me} *Rosemarie Charpilloz-Minder*, le 13 mai, à Bienne.

DEUILS. — M^{lle} *Marthe Chatelan* a perdu sa sœur. — M^{lle} *Christiane Heintze* et M^{me} *Simone Benoit-Pfenninger* ont perdu leur père. Nous pensons à elles avec beaucoup de sympathie.

LAUSANNE
J. A.

CALENDRIER

Lausanne

Les réunions amicales sont suspendues jusqu'à l'automne.

Genève

Billet collectif pour la Journée de La Source :

Rendez-vous : 6 h. 50 sur le quai.

Départ : 7 h. 02.

S'inscrire par carte postale ou par téléphone, jusqu'au mardi 13 juin à midi, auprès de M^{lle} Marguerite Pulfer, Clinique thérapeutique, Hôpital cantonal, tél. 25 72 00 (interne 228), en indiquant son adresse précise et, si possible, son numéro de téléphone.

ASID

Séances d'information

Jeudi 29 juin, à 20 h. 30, à la salle de cours de la maison d'Ecole, La Source.

Vendredi 30 juin, à 20 h. 30, à l'Hôpital cantonal, Institut pathologique, auditoire Spengler.

Ces séances sont destinées à renseigner toutes les infirmières diplômées travaillant dans le canton de Vaud. Il est très important que chacune se mette au courant des projets de réorganisation de l'ASID et puisse participer aux discussions avec les membres des différentes associations.

Journée de La Source

Voir le programme à l'intérieur de ce numéro.

L'Ecole rappelle qu'elle n'est pas autorisée à délivrer des bons pour billets CFF à demi-tarif pour cette occasion.

Les parents des élèves sont cordialement invités.